

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2026_8_18**

L' an deux mille vingt six, le lundi 06 juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes de MONTSELGUES, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 32

Date de convocation du : 30 Juin 2026

Présents : 25

Votants : 30

Titulaires : Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

**Objet : Demande de
financement pour engager une
mission d'ingénierie et d'étude
de faisabilité relative à la
création de points de baignade,
incluant l'identification des
conditions de réalisation et des
équ**

Pouvoirs :

Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise a donné pouvoir à Madame BASTIDE Bérengère
Madame RIEU-FROMENTIN Françoise a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur ROBERT Xavier a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Madame HOURS RAMPONT Cathy a donné pouvoir à Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy
Madame MILLET Cécile a donné pouvoir à Madame CHAZE PLATON Géraldine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur ROBERT Xavier, Madame HOURS RAMPONT Cathy, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile

Secrétaire de Séance : Madame Géraldine CHAZE PLATON

Mme Marie-Hélène BISCARAT, Vice-présidente au tourisme et à la pleine nature, partage le constat que la collectivité ne dispose actuellement d'aucun site de baignade officiellement aménagé et surveillé. Nous avons pourtant un territoire traversé par de nombreux cours d'eau, dont le Chassezac et ses gorges, site naturel touristique emblématique du territoire, et nous accueillons chaque année une fréquentation importante liée aux activités de pleine nature et à la baignade.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie pleine nature, la Communauté de communes travaille en partenariat avec l'Etat, le Département de l'Ardèche et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mettre en œuvre des actions de gestion, de surveillance et de sensibilisation du public sur le site naturel remarquable que sont Païolive et les Gorges du Chassezac.

A l'horizon 2027, nous souhaitons réaliser un état des lieux des usages liés à la baignade sur le territoire, d'identifier les enjeux environnementaux, réglementaires et de sécurité associée, et de proposer des scénarios d'aménagement permettant la création de sites de baignade adaptés aux contraintes du territoire et aux objectifs de préservation des milieux naturels. Les dépenses sont ainsi évaluées :

Fonctionnement : alternance	22 000 €
Investissement : étude et aménagements	28 000 €
TOTAL	50 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, VALIDE le principe d'engager une démarche d'ingénierie et d'étude de faisabilité relative à la création de points de baignade, incluant l'identification des conditions de réalisation et des équipements nécessaires ...)

à son aménagement et à sa sécurisation
DONNE TOUT POUVOIR au Président pour mettre en œuvre cette décision.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 007-200039832-20260706-D_2026_8_18-DE

Le Président, M. Lionnel ROBERT



Emis le 06/07/2026, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le